

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

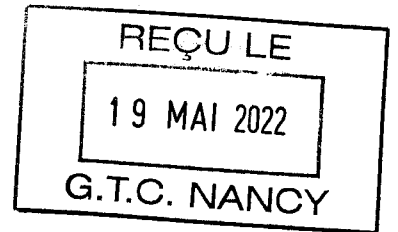
Numéro de gestion : 1984 B 00243 Numéro SIREN : 330 448 200 Nom ou dénomination : AUTO CASSE SERVICE
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2022 sous le numéro de dépôt 3647

SARL AUTO CASSE SERVICE

7, rue de Nancy

54290 GRIPPOT



Greffé du TRIBUNAL DE
COMMERCE de NANCY

BP 30108

54003 NANCY CEDEX

GRIPPOT, le 9 Mai 2022

Messieurs,

Nous vous envoyons, sous ce pli, les différents documents relatifs à notre exercice clos le 31 Décembre 2021, pour dépôt au Greffe.

Nous joignons à la présente un chèque de 45,34 € représentant le montant des frais.

Dans l'attente de la réception de la facture correspondante,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Laurent CORDEL
Cogérant

SARL AUTO CASSE SERVICE

Ventes de pièces d'occasion

54290 GRIPPORT

COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 01/01/2021 au 31/12/2021



A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a stylized, sweeping flourish above it.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	23 826. 07	930. 70	22 895. 37	7 551. 01
	Installations techniques, matériel et outillage	163 722. 70	139 139. 17	24 583. 53	11 872. 88
	Autres immobilisations corporelles	566 896. 97	544 500. 85	22 396. 12	8 653. 67
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	588. 62		588. 62	581. 12
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	499. 14		499. 14	499. 14
	Total II	755 533. 50	684 570. 72	70 962. 78	29 157. 82
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	264 458. 60	1 930. 00	262 528. 60	297 431. 42
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	84 468. 35	4 817. 06	79 651. 29	82 383. 68
	Autres créances	8 881. 28		8 881. 28	62 605. 35
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	74 228. 36		74 228. 36	131 789. 82
	Charges constatées d'avance (3)	207. 00		207. 00	3 576. 20
	Total III	432 243. 59	6 747. 06	425 496. 53	577 786. 47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 187 777. 09	691 317. 78	496 459. 31	606 944. 29

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0. 14
5 539. 00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	45 000.00	45 000.00
	Réserves		
	Réserve légale	4 500.00	4 500.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	172 218.54	183 825.84
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 823.27	78 392.70
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	3 177.10	3 838.16
	Total I	294 718.91	315 556.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	40 000.00	80 000.00
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	19 648.82	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 272.00	29 355.00
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 224.27	47 568.72
	Dettes fiscales et sociales	79 747.78	94 694.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 847.53	39 768.99
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	201 740.40	291 387.59
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	496 459.31	606 944.29
		166 692.39	291 387.59

(1) Dont à moins d'un an

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 496 459.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 774 177.70 Euros et dégageant un bénéfice de 69 823.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 705		16 121
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	147 723		16 000
Installations générales agencements aménagements divers	446 934		
Matériel de transport	95 109		17 397
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 429		629
TOTAL	705 899		50 147
Autres titres immobilisés	581		8
Prêts, autres immobilisations financières	499		
TOTAL	1 080		8
TOTAL GENERAL	706 979		50 154

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			23 826	23 826
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			163 723	163 723
Installations générales agencements aménagements divers			446 934	446 934
Matériel de transport		1 600	110 906	110 906
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 057	9 057
TOTAL		1 600	754 446	754 446
Autres titres immobilisés			589	589
Prêts, autres immobilisations financières			499	499
TOTAL			1 088	1 088
TOTAL GENERAL		1 600	755 534	755 534

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	154	777		931
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	135 850	3 289		139 139
Installations générales agencements aménagements divers	439 217	2 051		441 268
Matériel de transport	94 191	2 120	1 600	94 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 409	112		8 522
TOTAL	677 821	8 349	1 600	684 571
TOTAL GENERAL	677 821	8 349	1 600	684 571

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	777				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 289				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 051				
Matériel de transport	2 120				
Matériel de bureau informatique mobilier	112				
TOTAL	8 349				
TOTAL GENERAL	8 349				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		1 930			1 930
Sur comptes clients	4 067	750			4 817
TOTAL	4 067	2 680			6 747
TOTAL GENERAL	4 067	2 680			6 747
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 680			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	499	0	499
Clients douteux ou litigieux	5 539	0	5 539
Autres créances clients	78 929	78 929	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 607	8 607	
Débiteurs divers	274	274	
Charges constatées d'avance	207	207	
TOTAL	94 056	88 018	6 038

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	40 000	4 952	35 048	
Fournisseurs et comptes rattachés	45 224	45 224		
Personnel et comptes rattachés	49 609	49 609		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 114	20 114		
Impôts sur les bénéfices	3 178	3 178		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 573	3 573		
Autres impôts taxes et assimilés	3 274	3 274		
Groupe et associés	19 649	19 649		
Autres dettes	6 848	6 848		
TOTAL	191 468	156 420	35 048	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	90.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	6 ans à 10 ans
Matériels et outillages	Dégressif	2 ans à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans à 5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock de véhicules d'occasion destiné au démontage pour récupération des pièces et à la vente de carcasses est valorisé à un prix moyen par véhicule correspondant au prix minimum de la ferraille.

Les pièces détachées récupérées après démontage sont estimées en appliquant une décôte sur le prix de vente.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 279
Total	18 279

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 883
Dettes fiscales et sociales	24 767
Total	27 650

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	207
Total	207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 461
Intérêts sur emprunts	1 461	
Total (1)		1 461

Néant

Engagements reçus

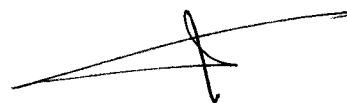
Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				31 100	31 100
Amortissements					
- dotations de l'exercice				1 840	1 840
Total				1 840	1 840
Redevances payées					
- exercice				2 197	2 197
Total				2 197	2 197
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 591	6 591
- entre 1 et 5 ans				24 167	24 167
Total				30 758	30 758
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				311	311
Total				311	311

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



AUTO CASSE SERVICE
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 7, Rue de Nancy
54290 GRIPPOT
RCS NANCY B 330.448.200

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 9 Mai 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 69.823,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	69.823,27 euros
* A titre de dividende global à l'associée unique Soit 80,00 euros par part	40.000,00 euros
* Le solde au compte « Autres Réserves »	29.823,27 euros

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 10 Mai 2022.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	<u>EXERCICE</u>	<u>MONTANT GLOBAL</u>
N-3	31/12/2018	30.000 €
N-2	31/12/2019	0 €
N-1	31/12/2020	90.000 €

Certifié conforme
La Gérance

